

LE CANADA SE JOINT À L'INSTITUT INTER-AMÉRICAIN DES SCIENCES AGRICOLES

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Canada deviendra membre à part entière de l'Institut interaméricain des Sciences agricoles. Au cours d'une cérémonie tenue à Washington, le 4 octobre, M. A.J. Pick, ambassadeur et observateur permanent auprès de l'OEA., a déposé les documents d'accession du Canada à cet Institut. C'est le secrétaire général de l'OEA., M. Galo Plaza, qui a accepté la demande canadienne. M. Jose Emilio Araujo, directeur général de l'Institut interaméricain des Sciences agricoles résidant à San José, Costa Rica, où se trouve le siège de l'Institut, était aussi présent pour accueillir l'accession canadienne. Selon les règlements de la Convention de l'Institut, le nouveau statut du Canada entrera en vigueur un mois après la date de dépôt des documents d'accession.

Depuis sa création en 1944, l'Institut interaméricain des Sciences agricoles a joué un rôle actif dans le développement et la coordination de la recherche dans le domaine de l'agriculture et dans la dissémination des données de cette science à travers les deux Amériques. Le Canada, pour sa part, est appelé à jouer un rôle particulier dans ce domaine. Nos hommes de sciences, nos instituts de recherches de même que les ministères concernés anticipent avec plaisir la possibilité de collaborer aux divers programmes de l'Institut et de jouer par là un rôle toujours plus actif dans le développement économique des Amériques.

AUX POSTES: LE TRI MÉCANISÉ

Les Postes canadiennes ont établi une série de normes pour les enveloppes et les cartes postales qui seront traitées par le nouvel équipement de tri mécanisé. Même si elles ne sont pas obligatoires, le client aura de plus en plus avantage à les respecter à mesure que la mécanisation des opérations postales progressera.

Les normes s'appliqueront tant aux caractéristiques de l'enveloppe même (format, forme, poids, mode de fermeture, etc.) qu'à la disposition de l'adresse, du numéro de code postal, etc.

Par exemple, les Postes recommandent certaines dimensions minimums et maximums à l'égard des lettres postées au Canada pour distribution au Canada. Dans le cas des enveloppes qui ont le format d'une lettre, le minimum est de 3 pouces et demi sur 5 pouces et demi, et le maximum est de 5 pouces et sept-huitièmes sur 10 pouces.

Les envois qui ne seront pas conformes aux normes seront acceptés, mais ils seront triés manuellement. Les normes ont pour but d'améliorer le rendement de l'équipement de tri mécanisé qui sera installé dans tout le pays et qui traitera tous les envois conformes aux nouvelles spécifications.

TENDANCE INTERNATIONALE

Sur le plan international, il existe une tendance à la normalisation. On constate en effet qu'un nombre sans cesse croissant de pays adoptent le système de tri mécanisé.

Le Canada a participé à un accord international régissant les normes relatives au courrier international, et celles-ci seront obligatoires à compter du 1er octobre 1973.

Les normes internationales ont été établies par l'Union postale universelle dont le Canada est membre.

DEUX ANS D'ÉTUDE

Les experts des Postes ont travaillé à ce programme de normalisation pendant deux ans, et, après avoir consulté les expéditeurs, les fabricants d'enveloppes, les imprimeurs, les concepteurs de formulaires et autres, ils ont mis au point une brochure qui contient tous les renseignements concernant les nouvelles normes.



M. Dave Stearns de Lighthouse Point, Floride, et Denver, son inséparable compagnon, chevalier de la route, étaient au nombre des 10,000 visiteurs qui se sont rendus l'été dernier au Centre d'information du laboratoire nucléaire de l'Énergie atomique du Canada, limitée, à Chalk River (Ont.).